

Le budget

ment était aussi flexible quand il s'agit du salaire minimum ou du seuil de pauvreté.

C'est en décembre 1988 que le déficit est devenu subitement un grave problème pour le Parti conservateur. En novembre 1988, il ne l'était pas. Pendant toute la campagne, il n'en a pas été question. Nous respectons nos engagements financiers et nous gérons les finances de façon responsable, disait le gouvernement. Deux mois plus tard, le déficit était devenu tout d'un coup un problème sérieux et le gouvernement a renié toutes ses promesses.

En ce qui concerne le processus budgétaire, le premier ministre a écrit dans son fameux livre, qu'on peut acheter pour 99 c. dans toutes les librairies, que la consultation était très importante. Le processus budgétaire doit faire place à la consultation. Un budget ne se confectionne pas dans l'abstrait. Or, c'est exactement ce qui s'est produit cette fois-ci. Le ministre des Finances, trop occupé pour rencontrer quiconque avant le dépôt de ce budget, a rompu avec une longue tradition. Il a plutôt envoyé 50 lettres. Je crois qu'il a lu trois réponses. Il a lu celles venant de ses amis et s'en est inspiré pour décider ce qu'il allait faire.

Je suis certain que la conception qu'a le gouvernement de notre pays est très différente de la nôtre et de celle du député. Celui-ci est un homme politique très dévoué. Quelle est sa conception du pays? Comment, à son avis, le Nouveau Parti démocratique pourrait-il la concrétiser?

M. Axworthy (Saskatoon — Clark's Crossing): Madame la Présidente, je remercie le député de sa question. Ce qui distingue les néo-démocrates, c'est que, avant toute chose, dans leur approche du déficit, qui, nous le reconnaissons, pose un grave problème, et des autres difficultés qui assaillent le pays, nous nous soucions d'abord des gens.

• (1640)

À l'époque, le Parti du CCF avait un slogan: «Les gens avant les bénéfices.» Ce slogan traduisait un désir d'aider les gens et de leur tendre la main, au lieu de les gifler en pleine figure, ce qui est devenu une spécialité du gouvernement.

Alors, nous accorderions la priorité aux gens. Nous chercherions des politiques visant à les aider, à s'en occuper, à leur permettre de vivre heureux et en santé, de s'instruire et de bénéficier de soins de santé, même s'ils sont peut-être pauvres, et de les encourager à travailler et à trouver des emplois, au lieu de les pousser au

découragement. Nous aiderions les régions, au lieu de leur faire du tort. Nous chercherions les ressources pour le faire en nous s'adressant à d'autres personnes que celles sur lesquelles le gouvernement s'acharne.

Or, le gouvernement arrache aux pauvres et aux plus démunis les ressources nécessaires pour régler les problèmes du Canada. Il prend bien garde de ménager des échappatoires fiscales aux grandes sociétés et à nos concitoyens les plus riches. C'est à eux que nous songerions si nous devons trouver l'argent dont le Canada a besoin pour résoudre ses problèmes.

Par ailleurs, nous nous attaquerions évidemment d'une façon utile aux taux d'intérêt, ce que le gouvernement a évidemment choisi de ne pas faire. En fait, les taux d'intérêt sont presque aussi élevés qu'à la belle époque des libéraux. Il existe maintenant un écart de près de 9 p. 100 entre l'inflation et les taux d'intérêt. Au plus beau de l'époque où les libéraux feignaient de vouloir réduire les taux d'intérêt, cet écart était d'environ 11 p. 100. Nous sommes bien près de nous retrouver dans une situation dont les Canadiens ordinaires auraient le plus à souffrir.

Nous songerions aux gens qui ont les moyens de nous aider et non pas aux plus démunis de notre société.

M. Howard Crosby (secrétaire parlementaire du président du Conseil du Trésor): Si vous le permettez, monsieur le Président, je désire poursuivre le débat consacré au budget de 1990 en citant certains des principes qu'un ministre des Finances a énoncés à la Chambre des communes. Ce sont là les principes financiers qui ont guidé le ministre des Finances.

En premier lieu, nous devons continuer de souscrire au principe de la responsabilité financière. Nous devons poursuivre nos efforts en vue de limiter les dépenses. Cela signifie que nous devons réexaminer nos priorités avec la plus grande rigueur pour nous assurer que les programmes en vigueur continuent de servir des objectifs valables. Nous devons continuer de laisser le premier rôle au secteur privé, dont le dynamisme et la créativité sont les moteurs de la croissance au Canada.

Les députés reconnaîtront sûrement que, au moment d'élaborer son budget, le ministre des Finances a respecté ces principes. Or, c'est l'honorable Marc Lalonde qui les énoncés lorsqu'il a présenté son budget en octobre 1982.

La différence, c'est qu'à l'époque où il était ministre des Finances d'un gouvernement libéral, l'honorable Marc Lalonde n'a pas respecté ces principes. Il les a tout simplement énoncés à la Chambre des communes, sans pour autant s'y conformer dans ses programmes financiers ultérieurs. Voilà pourquoi nous avons hérité d'un déficit et d'une énorme dette, lorsque nous avons accédé